CHA[illegible] [illegible]
D[illegible] "[illegible]", à [illegible].

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Dominico Spampinato à Maria Picone ; Michael Orillo à Alice L. Prudhomme ; Louis Thomatis à Rose Ratliff ; Joseph Sala à Lena Barbaron ; Paul Jones à Louisa Joseph ; James Ladey à Lucy Lundi ; H. Thompson Jr à Cora Washington ; Levy Jackson à Frances Julius ; Anthony Gautier à Mamie C. Russell.

NAISSANCES.

Mmes Albert Conrad, une fille ; Wm O. Rhoden, un garçon ; Richard D. Clark, un garçon ; Vincent Li Rocchi, un garçon ; Joseph Doroux, une fille ; F. L. Lehder, une fille ; Ed. Alvis, une fille ; W. M. Duffy, une fille ; Chas Collins, un garçon ; Jas Bosio, une fille ; Jno F. Crozier Jr, une fille ; Nunzio Cusimano, une fille ; J. F. Chinn, un garçon ; E. R. Hardouin, un garçon.

DECES.

Joseph R. Cotie, 49 ans, Louisiana Retreat ; Wm T. Buchoz, 22 ans, 215 Valette ; François Estrade, 74 ans, 4607 Saratoga ; Louisa Rieger, 41 ans, 2163 Iberville ; Melvina County, 52 ans, 332 rue Slidell ; Fred Adler, 1[illegible] ans, 430 Homer ; Albert Carlon, 37 ans, 1935 Lapeyrouse ; Rose M. Pozores, 1 an, 638 Bourbon ; Richard Coman, 15 ans, 1600 St-Pierre ; Octavie Johnson, 4 mois, Hôpital de Charity ; Rose Lovocano, 2 mois, 1401 S. Rempart ; Cornelia Elliott, 51 ans, 426 Homer ; J. C. Brown, 14 mois, 2815 S. Rempart.

Ventes inscrites au bureau d'affectations.

Mlle Marie J. Plaie à Henry Kronengold, terrain, Deuxième, Première, Willow et Clara, $1500.

Daniel J. Murphy à la Peoples Hom'd Ass'n, terrain, Dupré, Banks, Gayoso et Palmyre, $1100.

Mme Henry C. Langhoff à Suburban B. & L. Ass'n, terrain, Gravier, Tonti, Perdido et Rocheblave, $1,300.

L'acquéreur à Mme Gustave Pitard, même terrain, $1,700.

John F. Coleman, agent de Ernest A. Robin à Mlle Cora S. Hewes, portion, avenue Palmer, Robertson, Magnolia et la ligne Bloomingdale, $2,000.

Mme Elise Ducorbier à Suburban B. & L. Ass'n, terrain, Hagan, Rendon, St-Philippe et Dumaine, $600.

L'acquéreur au vendeur, même propriété, $600.

Dr Joseph L. Brunet à Xeter Realty Co., Ltd, portion, Allen, Nouvelle Orléans, Roman et Prieur, $28 90.

Auguste Paretti à Mme Michel J. Ryan, terrain, Dauphine, St Roch, Royale et Espagne, $3,200.

Ville de la Nlle Orléans à Ames F. Deibel, portion, Gayoso, Gravier, Dupré et Tulane, $15.20.

Homer Baptiste à Crescent City B. & H. Assn., 3 terrains, Gayoso, Gravier, Perdido et Salcedo, $2,800.

L'acquéreur au vendeur, même terrain, $2,800.

Joseph M. Fernandez à Théo. Soniat Dufossat, terrain, Orchid, Crête, White et Ursulines, $1,000.

Arrestation d'un ex-caissier

Alexandrie, Lne., 4 septembre—W. S. Morrow, ex-caissier de la banque de Golden City, Missouri, a été arrêté hier sur la plantation de son frère, Will Morrow, à 8 milles d'Alexandrie.

L'arrestation a été opérée par le shérif Kilpatrick à la requête des autorités du Missouri.

Morrow est accusé d'avoir détourné une somme de $5000.

Perquisition opérée à bord du vapeur "Ellis."

Le vapeur norvégien "Ellis," capitaine Hansen, affrété par la United Fruit Company, a été arrêté vendredi soir par le côtre douanier "Davey," au moment où il venait de passer la barre du Mississippi et se préparait à gagner le large.

Les officiers du côtre ont fait une longue perquisition dans les cales du navire afin de reconnaître s'il n'emportait pas de la contrebande de guerre mais n'ont découvert aucunes marchandises suspectes.

Le gérant de la United Fruit Company à la Nouvelle-Orléans, M. C. H. Ellis, a été informé de l'incident hier matin par un radiogramme envoyé par le capitaine Hansen.

Cette nouvelle a causé une profonde surprise dans les milieux intéressés, car c'est la première fois qu'une perquisition est opérée à bord d'un navire de cette compagnie sous prétexte de transporter de la contrebande de guerre.

M. Waguespack, attorney fédéral, interrogé à ce sujet a déclaré que le commandant d'un côtre douanier avait parfaitement le droit de perquisitionner à bord d'un navire marchand s'il a le moindre soupçon qu'un tel bâtiment cherche à violer les règlements internationaux.

Ces jours derniers une dépêche du Guatémala annonçait qu'un navire de la United Fruit Company avait été affrété par des agents du président Zelaya pour transporter des armes et des munitions de guerre sur un point du littoral centre américain.

Il est probable que la perquisition opérée hier à bord du vapeur "Ellis" a eu pour but que de vérifier l'exactitude de ces rapports.

Le vapeur "Ellis" avait quitté la Nlle-Orléans vendredi, dans la matinée. Il a été retenu de 4:30 heures à 5:39 heures de l'après-midi par les fonctionnaires fédéraux chargés de la perquisition.

Le "Jour du Travail".

Le "Jour du Travail", lundi 6 septembre sera célébré d'une manière appropriée par les employés de la Poste.

Plusieurs guichets resteront fermés ce jour-là, entre autres ceux des mandats postaux et des lettres enregistrées.

Au Bureau central un guichet restera ouvert de 7 heures du matin à 7 heures du soir pour la vente des timbres.

Blessé par un inconnu.

John Cornitlia, âgé de 18 ans, passait avec sa mère à l'angle des rues Bourgogne et Toulouse, hier soir vers huit heures, lorsqu'il a été blessé à la hanche par un inconnu qui a tiré un coup de revolver sur lui.

Cornitlia ne savait pas qu'il avait été blessé et ce n'est que lorsqu'il est arrivé chez lui qu'il s'est aperçu de sa blessure. Il a été transporté à l'hôpital. La police a fait une enquête dans le voisinage mais n'a rien appris. Plusieurs noirs qui étaient assemblés au coin de la rue ont été dispersés par la police.

VOL.

L'avant-dernière nuit, un voleur s'est introduit dans le magasin d'épiceries de James Weise, à l'angle des rues St-Claude et Champs-Elysées, et en a emporté des liqueurs et du tabac.

Assurez-Vous

que c'est le Hostetter's Stomach Bitters que vous achetez, en ayant soin que le Timbre Privé qui est sur le col de la bouteille ne soit pas déchiré. L'imitation est toujours un indice de faiblesse et d'infériorité. Par conséquent, refusez toutes les substitutions et insistez pour avoir

HOSTETTER'S
STOMACH BITTERS

C'est ce qu'il y a de mieux en cas d'Migraine, de Perte d'Appétit, Indigestion, Constipation, Bile Bilieux, Dyspepsie, Maladies des Reins, Débilité Générale et Fièvre Malarie. Essayez-le.

Voleurs poursuivis.

La nuit dernière, peu après minuit, l'agent de police Theodore Obitz, du quatrième precinct, a surpris un noir au moment où il cherchait à forcer l'entrée du chantier de bois de J. V. Roca rue Robertson, entre Carondelet et St-Pierre. Deux autres nègres qui montaient la garde dans les environs du chantier donnèrent l'alarme à l'approche de l'agent et les trois malfaiteurs s'empressèrent de détaler poursuivis par Obitz auquel s'étaient joints dans l'intervalle plusieurs citoyens de bonne volonté.

Les trois noirs cependant avaient une avance considérable et ne tardèrent pas à disparaître dans l'obscurité.

Malgré les plus actives recherches il fut impossible de mettre la main sur leurs traces.

Le testament de John McDonogh.

En faisant des recherches parmi les dossiers de la Cour Suprême, le greffier Paul Martinez et le député John Kratz ont découvert un document historique que l'on recherchait vainement depuis une vingtaine d'années, l'original du testament de John McDonogh.

Plusieurs tentatives avaient été faites dans le courant des vingt dernières années pour retrouver ce document qui avait disparu d'une façon mystérieuse, mais jusqu'à ce jour les recherches n'avaient jamais abouti.

Ce testament, qui représente vingt trois pages d'écriture serrée, a été écrit le 26 décembre 1838 et homologué le 2e décembre 1850.

Voleur découvert.

Un individu du nom de John Underwood a été arrêté hier soir en la demeure du Dr J. T. Halsey, rue Septième 1406. Il s'était introduit dans la maison en brisant les vitres d'une porte.

C'est la seconde fois depuis un mois qu'une tentative de vol a été faite dans la demeure du docteur.

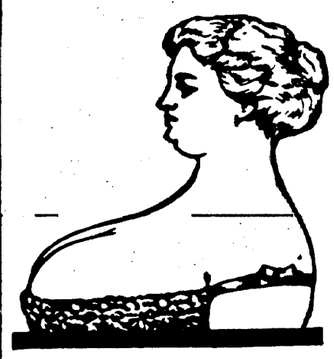

Faites Disparaître la Graisse où Elle est Apparente.

La plupart des femmes sont extrêmement humiliées quand, par suite d'une surabondance de graisse, il saute aux yeux de tous, de quelque façon qu'elles s'habillent, qu'elles sont anormales. C'est maintenant le règne des femmes minces et on ne tolère tout simplement plus les corpulentes dans le monde des affaires, ou la société. Il est possible que les femmes ne le sachent pas, mais les hommes qui voient une femme très grasse dans la rue font toutes sortes de remarque sympathiques sur elle. Ils ne le font pas par malveillance ou pour paraître inhumains, mais il est naturel qu'un homme n'aime pas à voir une femme corpulente. Il faut faire disparaître la graisse où elle se montre le plus, et cela aussi vite que possible. Les toilettes d'été paraissent destinées à faire le malheur de la femme grasse et les délices de la femme svelte. Elles font ressortir tous leurs charmes et aussi leurs défauts physiques. L'exercice et la diète n'écarteront pas la graisse. Ceci a été prouvé. La fameuse prescription Marmola qui a obtenu un succès si phénoménal, et qui a l'appui de tant de nos femmes du monde, est maintenant vendue sous forme de tablette pour satisfaire à la demande du public dans ce genre de traitement. Ces petites tablettes s'assimilent à votre système absolument comme la nourriture. Elles empêchent l'estomac et l'appareil digestif de produire la graisse et réduisent celle-ci sur tout le corps à raison de 12 à 15 onces par jour. Elles sont inoffensives et peuvent être portées dans votre bourse et prises même après que vous avez fait un copieux repas hors de la maison. Elles se vendent à toutes les pharmacies à 75 sous la boîte, ou si vous le préférez vous pouvez écrire à la Marmola Co., Dept. 415 Detroit, Mich.

RIXE.

Au cours d'une querelle hier soir à l'angle des rues Poydras et Saratoga entre Oscar Johnson et Alex Ashley, deux ouvriers de couleur, le dernier a tiré un coup de revolver sur son adversaire le blessant dans le dos.

Transporté à l'hôpital les étudiants ont déclaré la blessure de Johnson grave.

Ashley s'est enfui avant l'arrivée de la police.

Meubles brûlés.

Une charrette chargée de meubles appartenant à la N. O. Furniture Co., a été détruite par le feu hier matin vers neuf heures. La charrette était en charge de John Sanders, un nègre, et l'on suppose que ce dernier a mis le feu en fumant une cigarette. Les dommages causés s'élèvent à $140.

FRACTURE.

En travaillant sur un échafaudage près du marché de la rue Seconde, hier après-midi, Thos Briedy, un ouvrier employé par le Bureau des Egouts, est accidentellement tombé d'une hauteur de 28 pieds se fracturant le bras gauche.

Il a été transporté à l'hôpital.

Causerie du Téléphone No. 5.

C'est le désir de cette compagnie que vous savez parfaitement renseigné quant aux nombreux avantages et à l'utilité du téléphone, et à cette fin, vous êtes invité à faire une inspection de la salle d'opération de la compagnie pendant les heures de travail les jours de semaine. La vous verrez comment vous êtes servi et pourrez apprécier les efforts que l'on fait pour vous servir. La vous verrez comme la compagnie fait ce qu'elle peut pour vous satisfaire et nul doute vous partirez avec la détermination de coopérer de toute façon avec la compagnie afin qu'elle vous donne un service plus prompt. Cette invitation est pour vous.

Cumberland Telephone & Telegraph Co.
incorporée

MORSURE.

Albert Green, un gamin de couleur demeurant rue Bourgogne 1[illegible] a été mordu à la jambe par un chien appartenant à Antonio Indivenio, hier après midi, vers quatre heures. L'enfant a été pansé à l'hôpital.

Entre frères.

Au cours d'une querelle survenue hier après-midi, rue Derbigny, près Labarpe, entre Adolphe Aubert et son frère Auguste, le premier a reçu un coup de couteau dans l'épaule droite. Il paraît qu'Adolphe avait fait des reproches à son frère qui avait frappé sa grand'mère.

INCENDIE.

Hier matin vers une heure et demie une alarme a été donnée pour un feu découvert dans une bâtisse à deux étages, rue Magasin 3615, occupée par Jos. Cotton.

Les dommages d'environ $150 sont couverts par une assurance.

Les maisons voisines occupées par Chas E. Fisk, Fred. Crown, P. Gallagher et Mary Mills ont été légèrement endommagées.

Lieu Fréquenté l'Eté et l'Hiver.

Maintenant que la Nouvelle-Orléans va être une ville moderne, de toutes manières, il n'y a pas de raison pour qu'elle ne soit pas un lieu de "Rendez-vous d'Eté" aussi bien que d'Hiver. Des moustiques on n'aura bientôt plus que le souvenir dans cette ville que le système des égouts et de l'eau aura contribué à rendre véritablement moderne. Tous les propriétaires qui désirent aider au développement de la Nouvelle Orléans et en faire une ville idéale, s'empresseront de moderniser leurs propriétés en les mettant en connexion avec l'eau de la ville. C. C. Hartwell & Cie., soumettent à tous les propriétaires un plan très avantageux par lequel ils offrent de leur faire gratuitement toutes les connexions d'égouts et de se laisser payer par petits versements mensuels les travaux de plomberie qu'ils feraient. Si ce plan vous intéresse voyez-les et ils vous donneront de plus amples informations. Il ne leur coûte pas de répondre aux questions.

Visitez le Magasin SINGER 1011 rue du Canal.

Voyez la Nouvelle Repriseuse de Bas.

Dernière invention sauvant du travail aux femmes.

Reprise plus vite, plus fortement et plus uniment qu'on ne peut repriser à la main.

Peut s'adapter à n'importe quelle Machine à coudre.

4% INTERET COMPOSE

Font vite accroître les Epargnes.

Salaire Mensuel	Dépôt de 1-10 dans la Banque du Peuple	Montant économisé avec intérêt en 10 ans
$100 00	$10.00	$1.475.00
75 00	7.50	1.106.00
50.00	5 00	737.00
25.00	2.50	368 00

Banque du Peuple

Capital et Surplus $600,000.

ETABLIE EN 1869.

Comptes hors de la ville sollicités.

2 juin—1 an—dim

AVIS SPECIAL.

La réunion annuelle de la "New Orleans City Park Improvement Association" aura lieu le LUNDI, 6 septembre 1909 à 7 30 heures p. m. au quartier général dans le Parc près de l'entrée du pont de la rue Esplanade. Les membres sont invités à y assister.

PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JOSEPH BERNARD, Assistant-secrétaire.
5 sept—1 f

BUREAU DU SURINTENDANT DES ECOLES Municipal Office Building, 1er sept. 1909—L'ouverture des écoles publiques pour la session 1909 1910 aura lieu LUNDI, le 27 Sept., à 8 55 a. m.

Tous les professeurs auront à se rapporter pour l'exercice de leurs fonctions LUNDI, le 27 Sept. à 8 30 a. m.

Les principaux sont priés de se présenter devant le surintendant SAMEDI, 25 Sept. à 10 30 a. m.

Les commençants et les élèves qui sont à l'école depuis sept ans doivent présenter des certificats d'heureuse vaccination.

WARREN EASTON, Surintendant.
2sept—2 au 27 incl

PETITES ANNONCES.

ON demande à louer un demi cottage, près de l'Opéra, contenant 4 chambres. Répondre 617 Esplanade. 5 sept—

DEMANDE—Un homme énergique pour solliciter et livrer des ordres pour liqueurs. Un homme ayant une clientèle établie de préférence. Nous paierons un salaire et une commission à celui qui conviendra. S'adresser à F, bureau de l'"Abeille."
5 sept—1 f

SALLE DE L'UNION LOCALE DES LAITIERS No 373—Les officiers et membres de cette union sont par ceci notifiés que la réunion qui devait avoir lundi le 6 sept. sera remvoyée à mardi 7 sept à 8 heures du soir à cause de la fête des ouvriers.

Par ordre de
JNO BORDES Président.
P. CAZALOT Secrétaire.
sept 3f

ATHENEE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1909-1910

PROGRAMME.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année :

FREDERIC MISTRAL ET SES ŒUVRES.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1910 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or et un prix de $50 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, n'ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpetuel,
BUSSIERE ROUEN,
P. O. Box 725, Nouvelle-Orléans

Services Religieux.

CATHEDRALE St-LOUIS,
Chartres, près Orleans.

Dimanche, messes à 6, 7, 8, 9 et 11 heures.

STE. MARIE, Archeveché.
Chartres et Ursulines.

Dimanche, messes à 5:30, 7:00 8:00 et 9:30. Bénédiction à 5:00 p. m. Le vendredi, Exposition du Très Saint Sacrement pendant la messe de 6 heures et Bénédiction après la messe de 7 heures.

IMMACULEE-CONCEPTION (Jésuites), Baronne et Commune.

Dimanche, messes à 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 heures.

STE ANNE.
St-Philippe près Roman.

Dimanche, Messes à 6 1|2, 8 et 9 1|2 heures.

ST. AUGUSTIN.
St Claude et Bayou.

Dimanche, messes à 6:30, 8, 9 et 10.30.

ST ANTOINE DE PADOUE.
Conti et Rempart.

Dimanche. Messes à 8 heures et à 10 heures. Tous les jours messe à 7 heures. Le soir, exposition du Saint-Sacrement, Chapelet Méditation et Bénédiction.

St-PATRICK.
Camp, près Girod.

Dimanche. Messes à 6 h. 30; 7 h 8 et 10 h.

ANNONCIATION,
Marais et Mandeville.

Dimanche, messes à 7; 8 et 9:30 à 5 heures Rosaire et Bénédiction

STE. ROSE DE LIMA.
Bayou Road entre Broad et Dorgenois.

Messes le dimanche à 7, 8 et 10 heures. Vêpres, récitation du Chapelet et Bénédiction du Tres Saint Sacrement à 4 p. m.

ST. VINCENT DE PAUL.
Dauphine, près Montegut,

Messes le dimanche à 5:30, 7 et 9:30. Rosaire et Benediction a 4:30 P. M

STE-THÉRESE.
Camp et Erato.

Dimanche. Messes a 6. 7,30; a 8 30 pour les enfants. Grand'messe 10 h. Bénédiction à 5 P. M.

MATER DOLOROSA,
Coin Cambronne et Burthe, Carrollton.

Messes le dimanche à 7 et 9:30 A. M

SECOND CHURCH OF CHRIST SCIENTIST,
4406 avenue St-Charles, près de l'avenue Napoléon.

Dimanche matin, service à Mercredi soir séance à 7:45.

PREMIERE ÉGLISE EVANGÉLIQUE FRANÇAISE,
(Presbytérienne)
de la Nouvelle-Orléans.

Horaire des cultes: Tous les dimanche à 3 h. P. M., dans le Temple situé au No 1132 rue Nord Dorgenois.

Tous les jeudis à 7 h. P. M., chez le Pasteur, Rév. P. P. Briol.

DECES.

MEUVRE—Décédé le 31 août 1909 à 5 40 heures A. M. âgé de 35 ans ALCIDE FRANCIS MEUVRE époux de Marie A. Mathé natif de la Nouvelle-Orléans.

RAYNAUD—Décédé le 31 août à 10 heures du soir LOUIS RAYNAUD âgé de [illegible] ans natif de France [illegible] de Anna Kazorowski.

SASSINOT—Décédé le 3 septembre 1909 à 4 45 heures matin [illegible] ans A. SASSINOT native de la Nouvelle-Orléans [illegible]

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

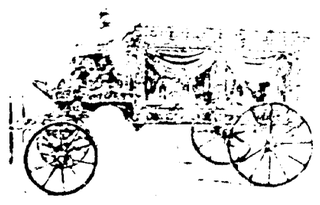

Entrepreneur de pompes funèbres
No 623 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1042.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice Président
EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

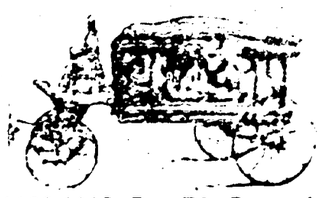

1108-1112 Rue Ste Remparts
PHONE { HEMLOCK..... 408

PHONE HEMLOCK 284

EMILE LABAT

(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray)
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1308 AVENUE NORD REMPARTS
Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.
Du quai No 42, Rivière du Nord, pied de la rue Mortes.

*LA PROVENCE, 9 septembre.
*LA SAVOIE, 16 septembre.
*LA LORRAINE, 23 septembre.
*LA PROVENCE, 30 septembre.
*LA TOURAINE, 7 octobre.
*LA SAVOIE, 14 octobre.

Agence générale 19 rue State N. Y.
*Vapeurs à double hélices.

Départ entre:
S. S. LA GASCOGNE, 18 sept.
Deuxième et troisième classe seulement.

NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE.
S. S. VIRGINIE, 1er octobre.
Passage de Première Classe.....$80.00
Passage d'Entrepont.....$31.00
FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud
No 802 rue Commerce, bâtisse Hennen.
1er mars—1an

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de l'Intérêt dans une propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Formant le coin des rues Magazine et Neuvième, (carré d'îlet borné par les rues Constance et Huitième).

R. W. Riordan vs Peter Rando

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans— No 90.700— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 octobre 1909, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Tous les droits, titres et intérêt du défendeur Peter Rando en et à

Un certain terrain et améliorations, etc., situé dans le Quatrième District de la ville, désigné par la lettre E dans le carré borné par les rues Huitième, Constance, Neuvième et Magazine, sur un plan fait par Jno F. Braun, architecte, etc., daté du 30 mai 1878, annexé à un acte passé pardevant John Boudernagle, ancien notaire, le 17 juillet 1878. D'après quel plan ledit terrain mesure, au pied américain, vingt-six pieds six pouces et quatre lignes de face rue Magazine sur une profondeur et façade rue Neuvième de quatre vingt-sept pieds neuf pouces, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée à l'arrière dudit terrain mesurant trois pieds de largeur commune audit terrain et aux autres.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Legier & Gleason, avocats pour le demandeur.
3 sept—3 10 17 24—oct 1 8 7

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Thomas E. Lynch.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 85.972 —Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Agnes Viola Byrne, veuve de Thomas E. Lynch, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS O'DONNELL, Greffier.—John P. Sullivan, Arthur Landry, avocats. 31 août—sept 4 9

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente importante par le Sherif Civil

De grandes portions de terre de valeur dans le Septième District.

Dans l'îlet borné par les rues Dublin, Dante et Hampson et l'avenue St Charles, avec les additions et améliorations, etc., ensemble avec les

MACHINES DE L'USINE DE GLACE,

Compris dans tous les bâtiments sur ladite propriété, consistant en [illegible] machine, [illegible] pompes, réservoirs, etc., etc.

Charles A. Zilker vs Carrollton Ice Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 90.906—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 septembre 1909, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Une certaine portion de terre de forme irrégulière, située dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dublin, Dante et Hampson et l'avenue St Charles et mesurant d'après un devis annexé pour référence à un acte de vente par Hunter C. Leas à la ville de la Nouvelle Orléans, passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 4 février 1901 et ainsi d'après une mesure officielle faite par l'ingénieur de la ville, d'après et conformément aux dispositions de l'ordonnance No 15.090, série du Conseil, comme suit, à savoir: Commençant à ladite rue Dublin à une distance de trente (30) pieds de l'encoignure des rues Dublin et Hampson, ladite portion de terre, mesurant delà vers l'avenue St Charles, trente trois (33) pieds huit (8) pouces de face à ladite rue Dublin sur soixante-et-onze et vingt-un centièmes (71.25) pieds de profondeur sur la ligne de côté le plus près de l'avenue St Charles et rend onze (11) pieds et quatre dixièmes (11.4) pieds de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Hampson, la ligne du fond étant oblique s'étendant de l'extrémité d'une ligne à l'extrémité de l'autre, et la longueur duquel est inconnue; ladite portion de terre comprenant la façade du lot original désigné par le numéro Deux sur un plan déposé pour référence en l'étude de S. Magner, ancien notaire, comme plan No 111.

2° Une certaine portion de terre située dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus, ladite portion de terre étant composée de la façade des lots originaux Nos Trois et Quatre sur le plan original déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire, comme plan No 118 et d'après un plan annexé à un acte de vente par Mme De Lisle à la ville de la Nouvelle-Orléans passé pardevant M. Longel, notaire, le 19 juin 1900. Ladite portion de façade des lots Nos Trois et Quatre formant un triangle et mesurant comme suit, à savoir: Soixante et un (61) pieds trois (3) pouces de face à la rue Dublin, à partir et onze (71) pieds deux (2) pouces et cinq (5) lignes de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Hampson et cent cinquante (150) pieds de profondeur en façade sur une ligne diagonale sur la ligne de côté le plus près de l'avenue St Charles et faisant face sur le nouveau chemin en rue, toutes mesures étant plus ou moins, et la propriété en ces décrits étant la portion qui reste des lots désignés par les Nos trois et quatre. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant.

3° Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, située dans le Septième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dublin Hampson et Dante et l'avenue St Charles, et mesurant d'après un devis annexé pour référence à un acte de vente par Hunter C. Leas à la ville de la Nouvelle Orléans, passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 4 février 1901 et ainsi d'après une mesure officielle faite par l'ingénieur de la ville, conformément à une loi d'ordonnance No 15.090, série du Conseil, comme suit, à savoir: Commençant à ladite rue Dublin à une distance de trente (30) pieds de l'encoignure des rues Dublin et Hampson, ladite portion de terre, mesurant delà vers l'avenue St Charles, trente trois (33) pieds huit (8) pouces de face à ladite rue Dublin sur soixante-et-onze et vingt-un centièmes (71.25) pieds de profondeur sur la ligne de côté le plus près de l'avenue St Charles et rend onze (11) pieds et quatre dixièmes (11.4) pieds de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Hampson, la ligne du fond étant oblique s'étendant de l'extrémité d'une ligne à l'extrémité de l'autre, et la longueur duquel est inconnue; ladite portion de terre comprenant la façade du lot original désigné par le numéro Deux sur un plan déposé pour référence en l'étude de S. Magner, ancien notaire, comme plan No 111.

Ensemble avec l'installation et machines de la fabrique de glace complète soumises au rapport contenus sur les lieux ci-dessus décrits, se composant de machines, bouilloires pompes, réservoirs, etc., etc.

Etant la même propriété acquise de Wm H. McGraw, conformément à un acte passé devant Andrew H. Wilson, notaire, enregistré C. O. B. 192, folio 255.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. Zach. Spearing avocat du demandeur
13 août—13 14 20 27—sept 3 10 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif du bateau à hélice à gazoline "Zeta".

Charles Louque vs C. C. Buck

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 90.906—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 septembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le bateau à gazoline "Zeta", ses machines, ancres, cordes, chaînes, "rigging tackle" appareils et meubles, et les accessoires y appartenant, maintenant on il se trouve dans le fleuve Mississippi, à Algier près du débarcadère du ferry de la rue du Canal.

Sa longueur est de 49 7|10 de pieds, sa largeur est de 8 8|10 de pieds profondeur 3 3|10 de pieds construit en bois, "model head and stern".

Pour plus de détails et informations et référence, une copie peut être obtenue de la licence et de l'acte d'hypothèque enregistrés dans l'affaire ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles Louque, avocat.
20 août—20 27—sept 3 10 17 24 31

L'Ecole de Culture Physique Pons,

116 RUE ST-CHARLES

Pour le développement des Hommes et des Femmes et le traitement de ceux qui sont atteints de débilité. CARL PONS, Champion Athlète Greco-Romain, Directeur.

Mme CARL PONS, Entraîneuse aux Dames.